

## Coûts de production des pommes de terre bio.

Daniel Ryckmans

L'IWGER \*, qui fait des analyses de groupe en matière de coûts de production, nous a fourni les données suivantes à propos de coûts de productions en pommes de terre bio et conventionnelles pour les années **2020 et 2021**, soit avant les fortes hausses enregistrées entre la fin d'automne 2021 et la période actuelle (mars 2023).

**Tableau 1 : Coûts de production moyens en 2020 et 2021 des pommes de terre conventionnelles et des bio (IWGER)**

	Plants	Engrais	Phytos	Struct. Sol <sup>(1)</sup>	Frais div. <sup>(2)</sup>	Tot. charges variables	Main d'œuvre <sup>(3)</sup>	Mach. <sup>(4)</sup>	Entreprise <sup>(5)</sup>	Bâtim. stock	Tot. charges semi variables <sup>(6)</sup>	Frais fixes <sup>(7)</sup>	Total charges
<b>Moyenne 2020 PDT bio</b>	<b>1.688</b>	<b>462</b>	<b>115</b>	<b>158</b>	<b>73</b>	<b>2.495</b>	<b>755</b>	<b>1.146</b>	<b>931</b>	<b>1.514</b>	<b>4.347</b>	<b>555</b>	<b>7.397</b>
<b>Moyenne 2021 PDT bio</b>	<b>2.246</b>	<b>581</b>	<b>105</b>	<b>174</b>	<b>113</b>	<b>3.219</b>	<b>814</b>	<b>803</b>	<b>933</b>	<b>1.174</b>	<b>3.724</b>	<b>655</b>	<b>7.598</b>
différence 2020 - 2021	558	120	-9	16	40	724	59	-344	2	-340	-623	100	200
diff en %	33	26	-8	10	55	29	8	-30	0	-22	-14	18	3
<b>Moyenne PDT conv. 2020</b>	<b>1.357</b>	<b>291</b>	<b>518</b>	<b>94</b>	<b>30</b>	<b>2.290</b>	<b>441</b>	<b>402</b>	<b>707</b>	<b>444</b>	<b>1.993</b>	<b>917</b>	<b>4.766</b>
<b>Moyenne PDT conv. 2021</b>	<b>1.336</b>	<b>329</b>	<b>724</b>	<b>99</b>	<b>49</b>	<b>2.537</b>	<b>490</b>	<b>473</b>	<b>749</b>	<b>497</b>	<b>2.209</b>	<b>792</b>	<b>5.537</b>
différence 2020 - 2021	-21	38	206	4	19	246	49	71	42	53	216	-125	771
diff en %	-2	13	40	5	63	11	11	18	6	12	11	-14	16

source: IWGER; mise en forme: Fiwap

\* **L'Institut wallon de gestion et d'économie rurale (IWGER)** est une coopérative fondée en 1979 par des agriculteurs, la fac de Gembloux (devenue Gembloux Agro-Bio Tech ULiège) et quelques personnalités du monde rural. L'IWGER compte une centaine d'agriculteurs membres et fait des comptabilités analytiques de gestion tout comme des analyses de groupe.

**(1) : valeur de la paille, compost, écumes, semences de couverts hivernaux,...**

**(2) : comprenant entre autres l'assurance grêle, les cotisations et frais d'analyses spécifiques à la pomme de terre**

**(3) : main d'œuvre familiale, salariée et occasionnelle**

**(4) : amortissements du matériel, entretien, assurances et carburants**

**(5) : amortissements des bâtiments, entretien, amortissement et entretien du matériel de mise en stock, antigerminatifs**

**(6) : les charges semi-variables peuvent fortement varier d'une saison à l'autre (préparation plus ou moins facile des terres, arrachage en conditions difficiles, séchage et refroidissements plus ou moins long et onéreux, ...)**

**(7) : frais fixe : y compris les locations annuelles. Ceux-ci sont moins élevés en bio car les producteurs cultivent très majoritairement leurs pommes de terre sur leurs propres terres (propriété et/ou fermage).**

Une remarque essentielle tout d'abord : cette analyse est faite pour les **années 2020 et 2021**, avant les fortes hausses de coûts initiées fin d'automne début d'hiver 2021, puis courant 2022.

En **bio**, le total des charges a progressé de 3 % entre **2020 et 2021** (passant de **7.397 €/ha à 7.598 €/ha**, + 200 €/ha). Les hausses (charges variables) ont été particulièrement fortes pour le poste plant (+ 558 €/ha, soit une hausse de 33 %). Le recours de plus en plus important au plant bio (cela devient toujours plus difficile de recourir à du plant conventionnel non traité) et le début des hausses pour les formulations granulées NPK et/ou des diverses formes de potasse agréées en bio se sont déjà faites sentir... La deuxième plus forte hausse est enregistrée

pour le poste engrais (+120 €, soit une progression de 26 %). Les phytos n'ont pas augmenté – malgré la forte pression mildiou – grâce notamment à l'utilisation de plus en plus importante des **variétés robustes**. Voir à ce sujet plusieurs articles sur le site de la Fiwap parlant des variétés robustes, de la convention pommes de terre robustes et de la liste (mise à jour annuellement) belge officielle des variétés robustes.

En **conventionnel**, le total des charges a augmenté de 771 €/ha (passant de 4.766 € à 5.537 €/ha (+ 16 %)). Dans les charges variables, ce sont les phytos qui ont le plus augmenté – grâce à la forte pression du mildiou sur des variétés sensibles qu'il faut protéger en permanence comme Bintje, Challenger, Fontane et Innovator... – passant de 518 €/ha à 724 €/ha (+ 40 % !).

**Photos 1 et 2 (DR) : les coûts d'investissements, utilisation, entretien et amortissement de diverses machines parfois spécifiques en bio sont élevés !**



Pour la production **2022**, une demi-douzaine de producteurs de pommes de terre bios nous ont calculé leurs coûts de production. Le départ champ main d'œuvre comprise varie entre **6.095 et 10.420 €/ha** (moyenne de 7.659 €/ha). Nous pensons logique d'y ajouter une prime de risque (perte ou méventes une année sur 10) de 15 %. Seuls ceux qui n'ont jamais eu à faire face aux ravages du mildiou (sur variétés non robustes, avec une récolte de 5 à 10 t par ha), à un tas qui coule et s'en va sans devoir ouvrir les portes, à une récolte qui part aux vaches (printemps 2021) ou encore à des tares de plus de 50 % suite à un coup de malchance (vertes, taupins, coups bleus, pourries ...) peuvent estimer exagéré d'ajouter cette prime de risque aux coûts de production... Avec une prime de risque de 15%, les coûts sortie champs varient entre **7.010 et 11.985 €/ha** (moyenne de 8.808 €/ha).

Soit encore, ramené au quintal, des coûts variant entre **17,40 et 26,65 €/q** (moyenne à 21,30 €/q). Le coût au quintal étant d'abord influencé par le rendement par ha.

En **2021** les charges totales enregistrés par l'IWGER étaient en moyenne de **7.598 €/ha**. La moyenne des 6 producteurs (+données partielles d'un 7<sup>ème</sup>) qui nous ont répondu pour les coûts **2022** est de **8.808 €/ha**. Bien qu'on ne puisse pas comparer les 2 groupes (il ne s'agit pas à 100 % des même producteurs) on voit qu'il y a une augmentation des coûts entre 2021 et 2022 de 16 %. Si on comparait *strictu*

sensu les mêmes producteurs, la différence serait probablement plus grande (avec donc une moyenne 2022 supérieure à 8.808 €/ha), car il y a plus d'irrigants (66 %) dans le groupe IWGER que dans les 7 producteurs bio qui ont collaboré avec nous (4 producteurs sur 7 irriguant, soit 57 %).

Les coûts varient selon les producteurs, particulièrement sur certains postes :

- 1) Le prix du plant : celui peut varier entre **1.050 €/ha** (utilisation conjointe de plant conventionnel non traité et de plant fermier) à **2.700 €/ha**. Pour des variétés spécifiques, un producteur notait que son coût de plant s'élevait parfois à 3.200 €/ha !
- 2) Les engrais (compris les engrais de fermes) : cela varie entre **400 et 950 €/ha** (voire même 1.150 €/ha pour la campagne qui vient !).
- 3) L'irrigation : varie entre zéro coût (pour les non-irrigants (ou les années bien pluvieuses (2021)) à plus de **1.500 €/ha** (cas de 6 passages à 250 €/tour d'irrigation). Le coût d'un tour d'eau varie entre 150 et 250 €/ha (hors frais fixes!) suivant les producteurs, et le nombre de passage varie de 6 à près de 10 ! Dans les frais annoncés ici, il y a eu un maximum de 6 tours d'eau (coûts sous-évalués !).
- 4) Coût de la terre : entre **350 €** en cas de fermage et **1.600 €** en cas de location annuelle. Il nous est revenu que certains (hors exemples ici) ont dû payer jusqu'à 2.500 €/ha pour louer une terre bio vierge de pommes de terre...).

5) Mécanisation / entreprise : les coûts peuvent varier fortement, de **400 à 500 €/ha** à plus de **2.000 €/ha** (hors frais d'irrigation !).

Nos collègues de la Chambre d'Agriculture du Nord – Pas de Calais nous ont fourni

quelques données concernant les coûts de production en **pommes de terre bio** en **2020**, soit avant les fortes hausses des intrants et coûts des 2 dernières années. En 2020, le coût de production moyen était de **5.692 €/ha**, soit encore **24,65 €/q** en moyenne.